



CHARTRE 1000 PATTES

« BENEVOLE-ACCOMPAGNATEUR »

En tant que bénévole-accompagnateur, je m'engage à respecter les trois points suivants :

1. CONFIANCE

Je réponds à la confiance que me font les parents, en inscrivant leur(s) enfant(s) à ce service.

2. ACCUEIL

Au point de départ du bus pédestre, j'accueille les enfants avec bienveillance et crée un climat de sécurité et je veille à ce que les équipements fournis soient portés.

3. RESPONSABILITE

En cas d'imprévu me mettant dans l'impossibilité de remplir la fonction d'accompagnateur pour la tranche horaire convenue, je m'engage à trouver un(e) remplaçant(e) dans la liste des bénévoles et de prévenir la co-ordinatrice des bénévoles au 06.79.31.68.60 au moins 24 heures avant.

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

déclare avoir pris connaissance de la charte et y adhérer.

Bois Le Roi, le _____ Signature _____